

## Stage CGT Administrateurs salariés : Du 4 au 8 avril 2022

Responsables universitaires : Antonella Corsani (ISST), Laetitia Driguez (ISST) – Responsable syndical : Patrick Varela (CGT)

Lundi 04 avril	Mardi 05	Mercredi 06	Jeudi 07	Vendredi 08
<p>9h</p> <p>Accueil des stagiaires et présentations</p> <p>10h30</p> <p>Partage d'expériences et questionnements. Travail de groupe</p> <p>12h30 Pause déjeuner</p>	<p>9h</p> <p>Droits et devoirs des administrateurs représentant les salariés. Relations avec les IRP</p> <p><i>Laetitia Driguez</i> (ISST)</p> <p>12h30 Pause déjeuner</p>	<p>9 h</p> <p>Les documents de référence. Chercher et décrypter les informations importantes</p> <p><i>Antonella Corsani</i> (ISST)</p> <p>12h30 Pause déjeuner</p>	<p>9h</p> <p>Les documents de référence.  (suite)</p> <p>12h30 Pause déjeuner</p>	<p>9h</p> <p>La responsabilité sociale des entreprises. Enjeux environnementaux.</p> <p><i>Natacha Seguin</i> (SECAFI)</p> <p>12h30 Pause déjeuner</p>
<p>14h</p> <p>Rencontre avec <i>Frédéric Bourges</i>, (CGT- Ex-administrateur salarié)</p> <p>17h00 -17h30 qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>14h</p> <p>Le coût du capital</p> <p><i>Mathieu Cocq</i> (CGT)</p> <p>17h00 -17h30 qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>14 h</p> <p>Les documents de référence.  (suite)</p> <p>17h00 -17h30 qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>14h</p> <p>La responsabilité sociale des entreprises. Sens et portée ? <i>Laetitia Driguez</i> (ISST)</p> <p>17h00 -17h30 qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>14 h</p> <p>Restitution des synthèses et Bilan du stage</p> <p><i>Laetitia Driguez</i> (ISST) <i>Antonella Corsani</i> (ISST) <i>Patrick Varela</i> (CGT)</p>

## **Stages CGT: Administrateurs Salariés**

**Du lundi 4 au vendredi 8 avril 2022**

Organisé et animé par Antonella Corsani et Lætitia Driguez  
Responsable syndical de la formation : Patrick Varela

### **Public**

Ce stage s'adresse aux administrateurs salariés CGT.

### **Objectifs**

Le stage vise à former les administratrices et administrateurs salariés afin qu'elles et ils acquièrent (ou renforcent) les compétences spécifiques exigées pour l'exercice de leurs fonctions au sein des conseils d'administration des entreprises.

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont censés :

- avoir bien saisi le rôle du conseil d'administration des entreprises ainsi que les enjeux et les difficultés auxquels les administrateurs salariés doivent faire face ;
- connaître le rôle, les fonctions, les droits et responsabilités des administrateurs salariés;
- avoir abordé les liens entre l'administrateur salarié et l'organisation syndicale ;
- savoir analyser les documents de référence, notamment les informations économiques et financières. Plus précisément, l'objectif du stage est de fournir aux stagiaires des outils de lecture des documents de référence, notamment le compte de résultat, le bilan, et le tableau des flux mais aussi les données sociales et le rapport sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE).
- connaître les enjeux sociaux et environnementaux de la RSE.

### **Thèmes**

Quatre grands thèmes seront abordés :

- 1/ Le rôle, les droits et les devoirs des administrateurs salariés et le lien avec les IRP. L'approche sera ici essentiellement juridique.
- 2/ Le coût du capital (approche économique)

3/ Les stratégies, les politiques sociales et environnementales des entreprises analysées à travers les documents de référence. L'approche sera économique.

4/ La nature et la portée des engagements souscrits à travers les politiques de RSE.

### **Méthodes pédagogiques**

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.
- Un temps de rencontre et de discussion avec des administrateurs salariés de la CGT expérimentés.
- Des interventions de spécialistes universitaires ou professionnels. Les séances sont organisées de façon à favoriser l'interaction avec les stagiaires.
- Des séquences quotidiennes d'appropriation des connaissances en autonomie. Les stagiaires sont organisés en groupes. Ces groupes se réunissent (de préférence) tous les après-midis de 17 h 00 à 17 h 30 pour un échange autour de la question : qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?